LES 400 COUPS ROMANAIS

#TRANSITIONDÉMOCRATIQUE #TRANSITIONÉCOLOGIQUE #JUSTICESOCIALE

N°4 | Hiver 2021 | 1ère année | 2 € | 4 pages

collectif pour ROMANS

Le journal version papier
(attention : iel est un pronom)

EDITO

Par la rédaction

On l'a fait ! Ce numéro est le quatrième des 400 Coups. Puisqu'il s'agit d'un trimestriel, on peut le dire et le célébrer : voilà un an que le Collectif pour Romans publie un journal citoyen, documenté, sourcé, illustré, écrit par des bonnes volontés de Romans (et d'ailleurs pour les illustration de l'affiche !). Les retours que vous nous faîtes indiquent que la formule est la bonne, et que le contenu trouve son lectorat.

Et entre nous : nous n'en doutions pas ! Nous ne doutons pas qu'aujourd'hui, à Romans, des ilôts de réflexion, de résistance et d'actions existent un peu partout. En ce début d'hiver, nous parviennent aussi des colères, indignations, émotions, bien alimentées tout cet automne des récentes décisions municipales, qui semblent décomplexées du récent jugement du Conseil d'Etat maintenant notre Maire dans ses fonctions. Titre « Ville Amie des enfants », arrêt de la convention avec la Sauvegarde 26 pour les éducateur·rices de prévention (cf. notre dossier p.3), conditions de travail dans les écoles qui se dégradent, pour le personnel municipal d'abord, toujours davantage précarisé, et par conséquent pour les enseignant·es et les enfants eux-mêmes. Mais aussi tout juste avant le bouclage, un sondage très orienté qui choque dans son fond et sa forme, qui interroge sur le respect des données privées et le mode de financement d'une telle démarche, que l'on est plus habitués à voir lors de périodes électorales (mais il est vrai que les législatives ne sont pas si loin…). Ces graines de colères germent aussi autour des enjeux d'aménagement des espaces publics et de sécurité routière (cf. article p.4) dans une Ville qui ne sait toujours pas dialoguer régulièrement, sincèrement et démocratiquement avec ses citoyen·nes (cf. article p.2). Et pourtant : c'est possible ! La preuve, sur la concertation sur les grands boulevards, la Ville a su se faire accompagner pour concerter et modifier son programme d'aménagement. Et puis, le naturel revient au galop. Quand il s'est agi de travailler avec les mêmes prestataires sur le projet d'extension de la SFAM, patatras, la population est mal informée, les prestataires ne vont pas sur le terrain à la Monnaie pourtant lieu du projet, les documents ne sont même pas accessibles en ligne. On voudrait creuser le fossé de méfiance entre les habitant·es et la Ville qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

La bonne nouvelle, c'est que pour chaque coup de barre donné vers plus d'opacité, d'autoritarisme, de surdité, nous travaillons à documenter, rassembler, penser les différentes orientations prises par la municipalité et nos alternatives. Par ce travail, nous apprenons du fonctionnement de notre ville, des communes en général, et apprenons aussi à travailler et penser avec d'autres. Et ainsi nourri·es, nous agissons pour, inlassablement, dégager des espaces, petits ou grands, où peuvent se déployer les transitions, qu'elles soient écologiques (cf. article p.4 sur la bio près de chez vous), démocratiques ou de justice sociale.

L'hiver, après avoir semé les graines à l'automne, les sols se reposent, certes, mais travaillent aussi, de manière discrète mais pugnace, pour, au printemps, faire fleurir, grandir et développer de quoi nourrir et embellir encore. Ce journal (et le Collectif pour Romans), va donc prendre ce chemin : s'adapter à la saison qui vient mais ne rien lâcher, toujours proposer. Des informations, des actions, du beau, du rêve tout autant que du concret, du lien et de l'action. Alors restons en lien, restons alertes, rencontrons nous et agissons dès que nous pouvons ! Ce journal est un début et l'heure des bonnes résolutions arrive ! Alors bonne lecture à tou·tes, en espérant vous (re)voir ou vous découvrir bientôt, ici dans ces pages, ou là, à Romans.

À L'AFFICHE | GILLES ESPARBET
"LES CITOYENS, ÇA SERT À RIEN"

Gilles Esparbet est un créatif polyvalent. Graphiste et illustrateur freelance, il aime donner forme et force à des identités visuelles, participer à la bonne transmission d'un message quelque soit le support.

Sans style de prédilection, il aime toucher à tout et pratiquer différentes méthodes de travail allant de l'aquarelle au numérique, en passant par le croquis ou encore la ligne claire. Chaque outil lui permet d'explorer un champ particulier, de créer un univers sensible. Travaillant également avec des collectivités, il aborde régulièrement des problématiques liées aux questions démocratiques.

Avec "Les Citoyens, ça sert à rien", Gilles provoque et nous interpelle sur la place des citoyen·nes dans notre démocratie.

www.gillesparbet.fr

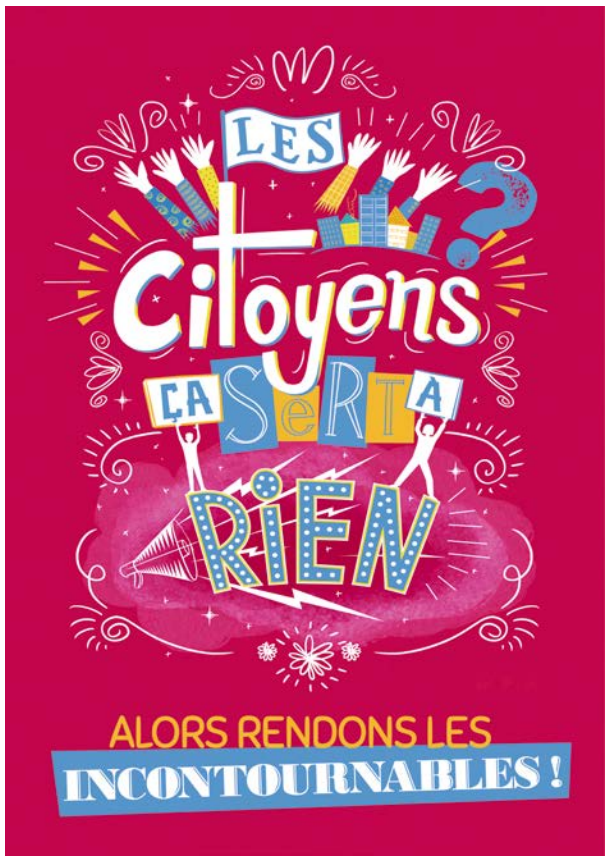

DOSSIER | LA JEUNESSE ROMANAISE DÉLAISSÉE

#JUSTICESOCIALE

Nouvel exploit municipal : en l'espace de quelques semaines, mettre fin à la convention avec la Sauvegarde de l'Enfance et signer la charte « Ville Amie des Enfants »...

EN PAGE 3

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PAGE 2 — Carpentras - La démocratie citoyenne, plus qu'un rêve une réalité !
Romans'Mag à l'ère de l'attractivité

PAGE 3 — **Dossier | La jeunesse romanaise délaissée**
Éducateur·rice ~~de rue~~, à la rue ?
« Ville amie des enfants » : un titre, et au-delà ?

PAGE 4 — En route vers une meilleure alimentation #1 : Du bio près de chez vous
2 cyclistes renversées en un mois, à quand la prochaine ?
Ceci n'est pas une chaussure

Pour toutes réclamations, remarques, analyses, critiques, informations ou pour participer à la rédaction ou l'élaboration de ce journal, une seule adresse :
redaction@collectifpourromans.org

UN MOT SUR LE JOURNAL

Nous imaginons le journal, enquêtons, l'écrivons… puis le vendons.

Pour cette première année d'existence, c'est presque 2 000 euros de budget pour l'impression que nous finançons grâce à votre fidélité, les adhésions et les dons au Collectif Pour Romans. Nous avons mis toute notre énergie pour tenir sur la durée et sommes comblé·es : le numéro 4 est là ! Nous continuons cependant à réfléchir à la pérennisation du journal. L'exigence qualitative que nous mettons tant dans la forme que dans le fond nous met souvent sur le fil. Nous n'avons pas encore les moyens de rémunérer les artistes qui nous accompagnent. Nos présences sur les marchés et nos quelques points de vente ne nous permettent malheureusement pas de toucher autant de monde que nous le souhaiterions…

Autant de points délicats qui font des 400 Coups Romanais un journal fragile qui nécessite du soutien et de l'attention.

Ainsi, sur 2022, nous proposons un abonnement annuel, à un prix défiant toute concurrence : 8 euros, livraison comprise. Nous réaliserons la livraison nous-mêmes, aussi, ceci est une offre limitée à Romans et Bourg-de-Péage. En voilà une bonne idée de cadeau qui fait cogiter et qui durera toute l'année 2022 ! Pour en savoir plus, vous pouvez nous contacter sur :
redaction@collectifpourromans.org

#COUPD'OEIL #TRANSITIONDÉMOCRATIQUE

CARPENTRAS, LA DÉMOCRATIE CITOYENNE : PLUS QU'UN RÊVE, UNE RÉALITÉ !

RÉGULIÈREMENT DANS LES ACTUALITÉS, DES VILLES SORTENT DU LOT : CERTAINES POUR LEUR RECORD DE CONTRAVENTION PAR VIDÉOSURVEILLANCE, D'AUTRES POUR LEURS AVANCÉES EN MATIÈRE DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE.

PAR MAYA LAB

Serge Andrieu, maire de Carpentras depuis 2018, et son équipe municipale se sont lancé·es dans un projet démocratique de grande envergure : la mise en place d'un Big Bang de la Démocratie Municipale[1]. Ce projet s'appuie sur quatre mesures : le référendum d'initiative citoyenne, le droit d'amendement citoyen, la convention citoyenne et le budget participatif.

DIFFÉRENTS LEVIERS D'ACTION POUR UNE DÉMOCRATIE CITOYENNE AMBITIEUSE !

Hormis le référendum local décisionnel[2], les citoyen·nes ont peu d'outils pour intervenir dans la vie politique. Pour changer cela, la municipalité de Carpentras a mis en place un Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC)[3]. Pour le mettre en œuvre, il est nécessaire de déposer des pétitions citoyennes d'intérêt général respectant le champ des compétences communales et la législation. Si celle-ci obtient la signature de 10% de la population électorale, la Ville s'engage à inscrire dans l'ordre du jour du Conseil municipal l'organisation d'un référendum décisionnel dans un délai de 9 mois.

Les citoyen·nes peuvent également participer à la vie démocratique de leur ville via le droit d'amendement citoyen[4] : celui-ci permet de proposer une modification aux projets de délibérations présentés lors des Conseils municipaux. Ce droit était déjà ouvert à l'ensemble des conseiller·ères municipaux·ales, même celles et ceux de l'opposition, elle l'est à présent également aux électeur·rices. Pour cela, la Ville s'engage à publier une note de synthèse recensant les délibérations prévues sur son site internet deux semaines avant chaque Conseil. Ensuite, le projet d'amendement est soumis aux votes de l'ensemble des citoyen·nes jusqu'à 48 heures avant séance suivante. Si 2% de la population électorale, soit 380 personnes, soutiennent cette proposition, l'amendement sera présenté et débattu au Conseil pour être adopté, rejeté ou renvoyé en commission.

Enfin, la mairie a également constitué une convention citoyenne[5] composée de 35 personnes tirées au sort, sous contrôle d'huissier de justice, de manière aléatoire, tout en tenant compte des critères de représentativité (résidence, âge, sexe, etc.). Les participant·es sont sélectionné·es pour un an, il·elles bénéficient d'une session d'information pour comprendre le fonctionnement de la municipalité et sont invité·es à se réunir une fois par mois (Conseils municipaux, budget participatif, etc.). Il·elles ne sont pas rétribué·es mais sont considéré·es juridiquement comme des collaborateur·rices occasionnel·les. Cette convention doit informer la Ville des besoins des citoyen·nes, garantir le bon déroulement du budget participatif (sélection des projets, participation à l'étude technique ainsi qu'à la faisabilité…) et prendre connaissance des projets de délibération soumis au Conseil municipal. La première réunion a eu lieu le 7 avril 2021[6].

DES PROJETS CITOYENS AXÉS SUR LA SOLIDARITÉ, LA JEUNESSE ET L'ENVIRONNEMENT

La municipalité de Carpentras a choisi de dédier 700 000 euros par an de budget participatif[7], cela représente vingt-cinq euros par habitant·e (environ cinq fois plus que la moyenne), afin de financer les projets citoyens. Pour être recevables, ceux-ci doivent concerner la ville, bénéficier à tou·tes gratuitement, respecter l'environnement, avoir un coût récurrent annuel inférieur à 5% du budget d'investissement, pouvoir être évalués juridiquement, techniquement et financièrement et être réalisables en une année. La convention citoyenne et les services municipaux examinent ensuite leur recevabilité et leur faisabilité. Les projets retenus sont choisis par les habitant·es. Pour l'année 2021, 62 projets ont été déposés, 27 ont été sélectionnés par la convention citoyenne et les services municipaux. Finalement, quatre[8] ont été choisis par les 2 273 participant·es :

- L'aménagement de l'espace extérieur de l'EHPAD « La Lègue » afin d'encourager les Carpentrassien·nes à venir à la rencontre des résident·es ;
- La création d'un skatepark ;
- La mise en place d'une trame verte dans le cœur de Carpentras ;
- L'installation d'équipements sportifs urbains.

Le coût de ces projets ne s'élevant qu'à 652 000 euros, la convention citoyenne a décidé d'accorder les 48 000 euros restants à trois autres projets : « Aménagement de bancs et de tables à proximité de la Via Venaissia », « Jeu de société sur Carpentras » et « Chemin vert l'école ». Tous ces projets ont en commun des thèmes chers au Collectif pour Romans[9] : la création et la valorisation des espaces verts, la mise en place d'espaces conviviaux, l'inclusion de tout·es les habitant·es...

> « Le pouvoir appartient aux citoyens et avec le Big Bang, je compte bien qu'ils puissent l'exercer pleinement. Ce dernier repose sur deux piliers : l'intelligence populaire et le contrôle citoyen. Par des mesures concrètes, il permettra à chaque citoyen d'exercer le pouvoir qui est le sien.
>
> Serge Andrieu, maire de Carpentras

1. https://www.vie-publique.fr/fiches/20178-en-quoi-consiste-le-referendum-local
2. https://bigbang.carpentras.fr/
3. https://bigbang.carpentras.fr/themes/referendum-dinitiative-citoyenne
4. https://bigbang.carpentras.fr/themes/droit-damendement
5. https://bigbang.carpentras.fr/themes/convention-citoyenne
6. https://www.francebleu.fr/infos/societe/la-convention-citoyenne-de-carpentras-se-met-en-place-1617824817
7. https://bigbang.carpentras.fr/themes/budget-participatif
8. https://bigbang.carpentras.fr/project/budget-participatif-2021/selection/presentation-des-projets-retenus
9. https://c.ledauphine.com/culture-loisirs/2021/10/03/budget-participatif-plus-d-espaces-verts-et-collectifs

#COUPDEPROJECTEUR #TRANSITIONDÉMOCRATIQUE

ROMANS'MAG À L'ÈRE DE L'ATTRACTIVITÉ

DEPUIS MAI 2017, LA PUBLICITÉ EST DE RETOUR DANS ROMANS'MAG. UN CHOIX DISCUTABLE QUI ILLUSTRE UNE GESTION LIBÉRALE DE LA VILLE.

PAR ALC

Romans'Mag, c'est une histoire de communication municipale remontant à 1962. Ces publications, plus ou moins régulières, prenaient alors le nom de : « Revue municipale » (1962-1977), « Bulletin municipal » (1977, 1983-1985), « Vivre à Romans » (1977-1983), « Romans Mensuel » (1985-1987)... devenu « Romans Magazine » puis « Romans'Mag » dans les années 2000.

Les évolutions des magazines municipaux s'inscrivent dans différentes lois de décentralisation et de réformes des institutions, depuis la Loi Municipale de 1884[1] à celle, constitutionnelle, relative à l'organisation décentralisée de la République de 2003[2]. Les communes, voyant évoluer leurs compétences, adaptent leur communication au gré des élu·es, de leurs besoins, des crises et des attentes sociales (de transparence financière par exemple), environnementales ou démocratiques.

Les années 2010 marquent un tournant suite aux restrictions budgétaires pesant peu à peu sur les communes avec notamment la loi de programmation des finances publiques du 29 décembre 2014[3]. Entre autres conséquences, en mai 2017, la publicité a fait son retour dans le Romans'Mag, augmentant ainsi de 2 à 6 pages dédiées dans chacun des 18 000 exemplaires diffusés.

LA PUBLICITÉ AVAIT DISPARU PENDANT PRESQUE 12 ANS

La publicité était déjà très présente dès le premier numéro de la Revue Municipale de 1962[4] conservé aux archives. Beaucoup d'entreprises du bâtiment, quelques commerces de proximité et même la clinique d'accouchement Baby-Babette. On la retrouve jusqu'en janvier 2005 et le numéro 194 qui devient le premier numéro d'une série sans publicités. Cela va durer presque 12 ans.

En novembre 2016, un appel d'offre comprenant deux lots[5], le premier pour l'impression du journal et le second pour la régie publicitaire, était mis en ligne... C'est AF-Communication[6] qui remporta ce dernier. Cette entreprise, basée à Montélimar, devra reverser au minimum 50% des recettes publicitaires à la Ville et vendre au minimum 2 des 6 pages prévues pour les encarts.

LA PUBLICITÉ, UNE HISTOIRE D'ARGENT

Vous souhaitez vous offrir un encart publicitaire dans un numéro de Romans'Mag ? Il vous en coûtera autour de 1 300 € pour une pleine page, de 800 € pour une demi-page et environ 500 € pour un quart de page.

Avec autant de publicités (plus de 90 pages depuis janvier 2020[7]), les recettes de la régie doivent couvrir une bonne partie du coût d'impression du magazine tournant autour de 40 000 € H.T. par an.

Voici comment, sous prétexte d'un Romans'Mag à moindre coût, Leclerc, des écoles privées ou encore la SFAM (avec sa marque Celside depuis le numéro d'octobre 2021) atterrissent dans vos boîtes aux lettres malgré votre éventuel refus de la publicité.

LE JEU N'EN VAUT PAS LA CHANDELLE

La publicité ne doit pas être le moyen d'équilibrer le budget de cette publication municipale, qui perd alors davantage sa fonction d'information de service public pour se ranger du côté de la propagande financée par des fonds privés.

En 2020, le budget communication de Romans s'élevait à presque 700 000€[8]. En comparaison, Annemasse, ville de 35 000 habitant·es, avait un budget communication de près de 350 000€ en 2019[9] et ne fait pourtant pas le choix de la publicité. Elle propose à la place un bimestriel de 24 pages[10] pour réduire les coûts.

Les Romanais·es aussi sont en droit de pouvoir s'informer sans avoir à supporter les sollicitations des annonceurs. C'est d'autant plus cynique que le magazine municipal n'est quasiment plus un vecteur d'informations pratiques éclairant les habitant·es sur le fonctionnement de la collectivité et sur leurs droits…

Si on reprend tous les sommaires depuis janvier 2020 (19 numéros[11]), les mots environnement, écologie, démocratie et social n'ont jamais été mentionnés. Sécurité ? 2 fois.Association ? 2 fois. Éducation ? 3. Urbanisme ? 4. Commerces ? 5. Attractivité ? 12 fois, c'est même une rubrique à part entière.

Le Romans'Mag est donc surtout une vitrine vantant le travail fait sur l'attractivité, sans perspective. Il ne traite les problématiques démocratiques, sociales et environnementales qu'à coup de post-it. Alors que le magazine pourrait être un formidable outil d'informations, de sensibilisation et de mobilisation, il est juste le faire-valoir d'une équipe municipale. Il ne permet pas de mobiliser les citoyen·nes aux transitions indispensables pour assurer notre avenir... Cela rend l'intrusion de la publicité, outil chéri du capitalisme, source de l'état d'effondrement de notre monde, encore moins supportable.

1. https://www.senat.fr/evenement/archives/D18/principes.html
2. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000601882/
3. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029988689/
4. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/Romans-Mag-1-1962.pdf
5. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/2016_21_11_AVIS_MARCHE_PUB.png
6. https://www.afcommunication.com/
7. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/Romans_Mag_2020_2021_pubs.pdf
8. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/budget_romans_2020.png
9. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/budget_annemasse_2019.png
10. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/ANN_JIM196-Global_BAT.pdf
11. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/Romans_Mag_344-362_Janvier_2020_novembre2021_sommaires.pdf

ÉDUCATEUR·RICES ~~DE RUE~~ À LA RUE ?

LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE A APPRIS RÉCEMMENT QUE SA CONVENTION AVEC LA MAIRIE NE SERAIT PAS RENOUVELÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE.

PAR MOT

Depuis 47 ans, les éducateur·rices de rue intervenaient sur les quartiers dits « prioritaires » de la ville, principalement la Monnaie et le centre ancien, mais la mairie a décidé de ne pas renouveler la convention de La Sauvegarde de l'Enfance 26. Une décision qui laisse dubitatif nombre d'acteur·rices de ces quartiers et qui met les jeunes dans un certain désarroi. Ces jeunes ont décidé de leur propre chef de créer une pétition[1], afin de conserver leurs éducateur·rices.

LA DÉLINQUANCE N'EST PAS LA MISSION PRIORITAIRE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La Protection de l'Enfance « vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation »[2]. La Prévention Spécialisée est une de ses missions. Son but : prévenir les risques de ruptures et d'exclusion, lutter contre le décrochage scolaire, renforcer le lien familial et social.

Plusieurs principes la régissent : la libre adhésion, l'absence de mandat nominatif et le respect de l'anonymat. L'objectif premier de la Prévention Spécialisée n'est donc pas de réduire la délinquance même si ses actions dans la durée y contribuent.

L'éducateur·rice spécialisé·e construit une relation dite éducative, d'échange et de confiance. Cela lui permet d'accompagner la personne : de lui donner la possibilité de grandir, de s'accomplir et de gagner en autonomie. Pour les éducateur·rices de rue, cette action éducative commence dans la rue. Il s'agit « d'aller vers », de rencontrer les jeunes dans la rue et les lieux qu'ils fréquentent[3]. Le but est d'être identifié·e, reconnu·e comme personne-ressource afin d'entrer dans le travail d'accompagnement.

Il faut parfois des années pour construire ce lien de confiance avec certain·es jeunes, qui leur permettra d'accepter d'être accompagné·es et de mener à bien des projets[4]. Bed in shop, lab'elles, les visites insolites… sont des actions éducatives portées par les éducateur·rices romanais·es. Ces projets ont été réfléchis et mis en place avec des objectifs précis permettant aux jeunes de s'engager dans une action positive.

PLACE À LA RÉPRESSION !

« *On voit malheureusement que la délinquance est toujours là donc on veut essayer d'autres approches.* » explique Edwige Arnaud, adjointe à la jeunesse et à la prévention, pour France Bleu[5]. La délinquance est présente à Romans, mais combien de jeunes ne sont-il·elles plus ou pas dans la délinquance grâce au travail des éducateur·rices ? Difficile à déterminer... Qu'en est-il des autres missions de la prévention, notamment le travail auprès des familles ? Mme Arnaud parle de prévention de la délinquance, mais ce n'est que l'une des missions de la Prévention Spécialisée.

> *La Protection de l'Enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation.*

La Prévention peut paraître inefficace car elle met des années à montrer ses résultats. Par définition, prévenir signifie éviter ou réduire des conduites qui de ce fait ne peuvent être observées facilement. La nouvelle équipe arrivera dans un climat de rejet, les jeunes étant particulièrement touché·es par le départ de leurs éducateur·rices. Il lui faudra du temps, peut-être des années, pour créer du lien avec les jeunes et avoir des répercussions. « Une stagiaire sera en renfort pendant un an », s'enorgueillit la mairie. Comment une personne en apprentissage pourrait apprendre dans des conditions pareilles ? De plus, les travailleurs sociaux se battent pour que stagiaire ne rime pas avec effectif supplémentaire. Ici, la mairie l'assume pleinement !

En oubliant une grande part des missions de Protection de l'Enfance, la mairie assume sa priorité, combattre la délinquance par la répression, et s'en donne les moyens : augmentation de la vidéosurveillance, augmentation et armement de la police municipale[6]… Récupérer la compétence de la Prévention Spécialisée, c'est donc récupérer le contrôle. Les nouveaux éducateur·rices, employé·es municipaux·ales, auront un devoir de neutralité et sans doute des objectifs chiffrés, là où l'ancienne équipe avait la force de ne pas être affiliée à la mairie et de pouvoir agir sans pression.

LES ACTIONS DE LA MAIRIE NE FONT PAS BAISSER LA DÉLINQUANCE, BIEN AU CONTRAIRE !

Suppression de certaines actions culturelles ou sportives, baisse des subventions aux associations et maisons de quartiers, suppression des deux tranches les plus basses du barème du prix des cantines, disparition de la crèche du quartier Est, délaissement des infrastructures, pourvoyeuses d'activités, de vie sociale et de mixité…

La Prévention, cela commence aussi par faire vivre un quartier, dont la grande majorité des habitant·es n'ont rien à voir avec la délinquance. Faire vivre ses enfants, leur donner la possibilité de faire autre chose, de voir au-delà du quartier, au-delà de leurs cercles, afin de se construire. Cela peut être fait en mettant l'accent sur l'éducation populaire, l'aide aux devoirs, les activités extra-scolaires, la mixité sociale, l'accès au sport et à la culture... Cela manque cruellement à Romans.

1. https://www.leslignesbougent.org/petitions/les-educateurs-de-rue-4483/
2. https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/protection-de-l-enfance-10740/article/qu-est-ce-que-la-protection-de-l-enfance
3. https://www.sauvegarde26.org/activites-services/recherche-par-poles/pole-prevention-insertion-economie-sociale-solidaire/prevention-specialisee-et-mediation-sociale
4. https://cnlaps.fr/upload/19112020113520346 8-Document-socle-2019-ps.pdf
5. https://www.francebleu.fr/infos/societe/romans-sur-isere-le-quartier-de-la-monnaie-veut-garder-ses-educateurs-de-rue-1635520008
6. https://www.ledauphine.com/drome/2017/02/02/les-policiers-municipaux-armes-depuis-le-debut-de-l-annee#

"VILLE AMIE DES ENFANTS" UN TITRE, ET AU-DELÀ ?

IL EST ATTRACTIF, IL EST MÉLIORATIF, IL EST ACCORDÉ : C'EST LE TITRE « VILLE AMIE DES ENFANTS ». MALGRÉ DES RECULS FONDAMENTAUX ACCABLANTS, LA MAJORITÉ SE GARGARISE !

PAR GOLEM

Contrairement à ce que la communication municipale aimerait faire croire, ce titre, décerné par l'UNICEF, n'est pas une récompense, mais l'ébauche d'un projet à construire avec des engagements à tenir... Étrange, puisque depuis quelques années les actes en défaveur des enfants n'ont cessé de se multiplier, particulièrement envers celles et ceux issu·es des foyers les plus précaires, qui auraient au contraire besoin de soutien.

Le titre « Ville Amie des Enfants » s'accompagne de cinq engagements que les mairies doivent respecter (voir Coup de Projecteur #12). Pour mettre en œuvre leur projet, elles doivent choisir au minimum une recommandation par engagement, parmi les treize proposées. Le minimum est donc de cinq recommandations, la Ville en a choisi six[1]. Bel effort.

CINQ ENGAGEMENTS, SIX RECOMMANDATIONS ET COMBIEN DE LAISSÉ·ES POUR COMPTE ?

Engagement 1
Bien-être de chaque enfant

Recommandation choisie :
Considérer la nutrition comme un facteur déterminant du développement de l'enfant et de l'adolescent. » Rappelons tout d'abord la suppression des deux tranches de tarifs les plus basses de la restauration scolaire, abandonnant ainsi la garantie d'un repas chaud et équilibré à tous les enfants, même issu·es des familles défavorisées. À la place d'un repas, la mairie leur propose de revoir la charte de la restauration scolaire... Pour les familles qui peuvent payer, la municipalité voudrait augmenter la proportion d'aliments bios et locaux ou encore supprimer le plastique, ce qui sera de toute façon obligatoire en 2025 (loi Egalim)[2]. Il est également à noter que, le temps de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, la municipalité a su préférer le fromage à la coupe aux yaourts contenus dans des pots en plastique, c'est donc possible et pourtant non effectif le reste de l'année[3]...

Engagement 2
Lutte contre l'exclusion et la discrimination

Recommandation choisie :
Mettre en place un plan de lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes. Si la volonté de renforcer le partenariat avec les écoles et les associations est noble, elle est avant tout hypocrite après ces années à diminuer les subventions, quand elles ne sont pas tout bonnement supprimées. Parfait exemple : les aides financières aux classes de découvertes ont été bouleversées. Ainsi, sous prétexte d'égalité, chaque enfant a désormais la même aide (10 euros par nuit). Abandonner l'indexation des aides sur le quotient familial est à l'opposé de l'inclusion des enfants des familles les plus précaires.

> " Nous sommes particulièrement attentifs sur la lutte contre les discriminations et c'est un point sur lequel nous ne transigeons pas.
>
> Marie-Noëlle Gagnepain et Michèle Pezzini, déléguées de l'UNICEF [4]

Engagement 3
Parcours éducatif de qualité

Recommandation choisie :
Décloisonner l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire. Avant de lancer un état des lieux et un diagnostic afin de structurer la stratégie éducative, ne faudrait-il pas revoir les dotations scolaires ? Celles-ci ont baissé de 25 à 30 % selon les quartiers en 2015… Comment les enfants pourraient-ils bénéficier d'un parcours éducatif de qualité si les écoles n'ont pas les moyens d'acheter des manuels conformes aux programmes scolaires[5] ? Et que dire de la suppression de l'aide aux devoirs, des heures éducatives transformées en garderie sans ambition, de la suppression des clubs coup de pouce en REP ?

Engagement 4
Participation et engagement des enfants

Recommandations choisies :
1) Faire vivre des espaces formels et informels de consultation et d'expression pour tous les enfants et jeunes pour les associer aux projets de la ville ;
2) Participer à la consultation nationale des 6/18 ans.
Depuis quelques années, il existe le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), formidable outil d'apprentissage de la citoyenneté qui ne doit ni être instrumentalisé, ni devenir un faire-valoir de la « participation des jeunes ». Le CMJ ne réunit que 40 enfants de 10 à 12 ans, l'ensemble des autres est laissé de côté. Soulignons que la Ville a déjà coché la case facile de la seconde action : les enfants et les jeunes ont pu répondre au sondage de l'UNICEF l'année dernière !

Engagement 5
Partenariat avec l'UNICEF

Pour cet engagement, il n'y a qu'une recommandation : Élaborer une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la ville. Les villes doivent, entre autres, développer un partenariat avec l'UNICEF et organiser des évènements en lien avec l'UNICEF. Sur ce point, étant donné le savoir-faire local pour concevoir des événements « paillettés », la Ville saura s'y prendre. Mais encore une fois : quelle place véritable pour les enfants ?

Après lecture du plan d'actions de notre Ville, nous retenons qu'il faudra plus que ces déclarations pour améliorer la situation des enfants sur notre territoire. Du sérieux, de la constance et de la rigueur dans les mesures prises avec l'UNICEF et se pencher sincèrement sur la lutte contre les discriminations et sur la transition écologique, dans l'intérêt supérieur des enfants, mais aussi de toutes et tous, dès maintenant.

1. https://www.ville-romans.fr/vivre/education/ville-amie-des-enfants
2. https://agriculture.gouv.fr/les-mesures-de-la-loi-egalim-concernant-la-restauration-collective
3. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/menus_novembre.pdf
4. https://c.ledauphine.com/education/2021/11/20/drome-romans-a-signe-la-charte-pour-devenir-ville-amie-des-enfants
5. https://26.snuipp.fr/spip.php?article1690

#COUPDEPROJECTEUR

#TRANSITIONÉCOLOGIQUE

EN ROUTE VERS UNE MEILLEURE ALIMENTATION #1
DU BIO PRÈS DE CHEZ VOUS

ENTRE LE BIO DES GRANDES SURFACES ET CELUI DES PAYSAN·NES, IL Y A UN GOUFFRE : MÉCANISATION, CHIMIE ET RENDEMENT SONT EN OPPOSITION AVEC LA CRÉATION D'EMPLOIS, LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ.

PAR E.C.D.C.

Certain·es claironnent : « Le bio, ça coûte cher ! » Est-ce toujours vrai ? En observant les prix pratiqués par les hypermarchés, on peut constater de grands écarts. En juillet, dans une grande surface romanaise, le kilo d'abricots était à 4,90 € tandis qu'au rayon bio, on trouvait une barquette, sous plastique, de 500 grammes pour le même prix ! Mais qu'est-ce que le bio proposé par les grandes surfaces ? Il s'agit souvent de fruits et légumes originaires du Maroc, d'Andalousie ou de Sicile, cultivés par une main-d'œuvre sous-payée, emballés sous film plastique, dépourvus de goût et acheminés par de gros camions. Comment, dans ces conditions, nous faire aimer le bio ?

Dans les magasins spécialisés (Biocoop, La Vie Claire) on trouve quelques produits frais et locaux, mais les prix sont généralement supérieurs à ceux des productions conventionnelles. Il existe pourtant une solution pour consommer bio sans dépenser plus : les circuits courts. En évitant les intermédiaires, les transports internationaux et les grossistes, les magasins spécialisés, les AMAP, les coopératives de consommateur·rices et/ou de producteur·rices ou encore les marchés, offrent leurs productions de fruits, légumes, viande et épicerie à des prix similaires à la grande distribution.

LES CIRCUITS COURTS, L'ALTERNATIVE AUX GRANDES SURFACES

Pendant les périodes de confinement, les circuits courts ont fait le plein. Hélas, le retour à la vie normale a été marqué par un retour vers les grandes surfaces avec un contre-coup pour des commerces comme Colline-Bio à Bourg-de-Péage ou la boulangerie Poids et Farines à Romans. La branche nord-drôme (Crépol) de Locavor cesse même son activité par manque de participation.

Les consommateur·rices délaissent les petites enseignes et les producteur·rices locaux·ales ne font plus recette. C'est d'autant plus décevant, que ces paysan·nes ne ménagent pas leurs efforts et sont exposé·es de plein fouet aux aléas météorologiques : gel tardif, grêle, sécheresse…

Le confinement aurait dû faire comprendre l'importance de l'autosuffisance alimentaire, de privilégier les circuits courts et ainsi de réduire notre empreinte carbone par la réduction des transports.

Consommer bio et local, c'est l'assurance de manger des produits de qualité et de saison. Chaque année, des producteur·rices ouvrent leurs portes comme par exemple la ferme du Grand Laval à Montélier[1]. L'occasion de juger sur place de leurs efforts pour satisfaire une clientèle exigeante d'un côté et de participer à la transition écologique de l'autre.

DES EXPLOITATIONS À TAILLE HUMAINE ET RESPECTUEUSES DE LA BIODIVERSITÉ

En septembre, lors des dernières portes ouvertes, la visite de la ferme du Grand Laval apportait des réponses éclairantes à cette question. Cette exploitation s'efforce d'accueillir une riche biodiversité en plantant des haies et une grande variété de fruits et légumes tout en développant un élevage de moutons et un poulailler. L'objectif étant l'équilibre entre le vivant et la terre, en favorisant l'installation d'une faune sauvage, mammifères, oiseaux et insectes. Les exploitant·es affirment la volonté de rester à dimension humaine, de fonctionner en GAEC (Groupe Agricole d'Exploitation en Commun) et de diversifier leurs productions.

Les consommateur·rices peuvent donc compter sur une alimentation de qualité, de saison, de proximité, dont ils·elles connaissent l'origine et établir des liens avec les producteur·rices. Lors de la visite, le philosophe et maître de conférence Baptiste Morizot[2], était venu apporter son soutien à la démarche des agriculteur·rices et rappelait l'importance des liens entre l'homme et le vivant. Preuve de l'intérêt des consommateur·rices pour cette agriculture écologique, près d'une centaine de personnes étaient présentes.

DES PERSPECTIVES D'AVENIR

Si ces exploitations bio sont encore minoritaires sur notre territoire, on peut rêver de voir un jour se constituer une régie agricole[3] comme à Mouans-Sartoux (06), commune de près de 10 000 habitant·es, mais aussi dans des villes plus grandes telle que Vannes[4] (56) qui compte plus de 50 000 habitant·es. À Rennes[5], la ville tente de développer son autosuffisance alimentaire. De plus, là où l'agriculture industrielle réduit ses effectifs avec toujours plus de mécanisation, l'agriculture biologique, à l'inverse, crée des emplois.

Autres alternatives aux productions de l'agriculture conventionnelle et industrielle, la création de jardins ouvriers, de jardins partagés et pour tous ceux qui ont la chance de disposer d'un jardin, un coin de potager !

1. https://lafermedugrandlaval.wordpress.com/
2. https://www.actes-sud.fr/node/63413
3. https://mead-mouans-sartoux.fr/la-regie-agricole/
4. https://www.lci.fr/societe/video-la-bonne-idee-des-agriculteurs-fournissent-les-cantines-de-nos-enfants-2189157.html
5. https://metropole.rennes.fr/vers-une-democratie-alimentaire-rennes

#COUPDEPÉDALE

2 CYCLISTES RENVERSÉES EN UN MOIS, À QUAND LA PROCHAINE ?

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, DES ASSOCIATIONS ALERTENT LA VILLE POUR DÉNONCER L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE DES CYCLISTES. CETTE DERNIÈRE SE CANTONNE AU MINIMUM LÉGAL. DEUX ACCIDENTS GRAVES ONT EU LIEU AU MOIS D'OCTOBRE.

#TRANSITIONÉCOLOGIQUE
PAR MAYA LAB

Le samedi 2 octobre, une jeune femme en vélo était renversée par un bus au rond-point de l'Europe[1], le vendredi 29 c'était une quadragénaire dans la rue Simone-Abbat[2], par un automobiliste cette fois. Et pourtant, des associations et des citoyen·nes se mobilisent depuis des années pour alerter la Ville sur les dangers qu'encourent les cyclistes...

En 2019, la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) lançait sa deuxième grande enquête nationale sous forme de baromètre afin que les cyclistes puissent s'exprimer sur la place du vélo dans leur ville. À Romans, sans surprise, la note était défavorable (F)[3]. Les usager·ères mettant en avant l'insécurité, le manque de confort et le peu d'efforts faits par la municipalité pour écouter ses habitant·es. Pour illustrer ce dernier point, il suffit de se souvenir de la présentation des travaux sur le cours Pierre Didier, le 8 juillet dernier : des citoyen·nes, associations et élu·es d'opposition s'étaient inquiété·es du simple prolongement de la bande cyclable au lieu d'une vraie piste sécurisée et séparée de la route. Pour autant, la Ville ne semble pas envisager de modifier son projet.

DES AMÉNAGEMENTS SERAIENT-ILS POSSIBLES ?

Selon toute vraisemblance, oui. Afin d'aider la Ville à trouver des solutions et à mettre rapidement en place des aménagements en faveur des cyclistes, l'association À Pinces et À Vélos a recensé pas moins de 16 points dans un document : « Améliorons la pratique du vélo à Romans ». Pour cela, des militant·es de l'association ont dû faire le travail d'un·e élu·e (mais que fait l'adjoint délégué à la voirie ?), il·elles ont quadrillé l'ensemble de la commune pour mettre en évidence les zones les plus dangereuses et/ou incohérentes pour les cyclistes. Le tout étayé par des photographies et des propositions. Les différents points concernent le stationnement, la signalisation routière ou encore l'amélioration des bandes et pistes cyclables existantes et le fait d'en implanter de nouvelles. Les deux sites où ont eu lieu les accidents avaient été pointés par l'association et présentés à la mairie le 27 mai 2021[4].

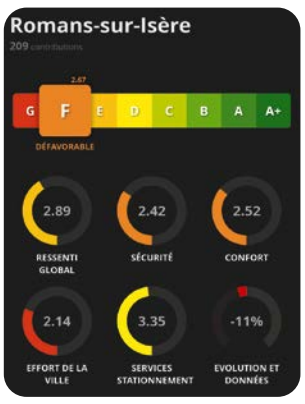

Une réponse a été apportée par la mairie à l'ensemble des points évoqués : des aménagements devraient être effectués un jour, comme l'implantation d'arceaux tubulaires, la mise en place d'une zone 30 sur le Pont Vieux ainsi qu'un marquage au sol. Bref, une affaire à suivre de très près.

1. https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2021/10/02/drome-romans-sur-isere-une-cycliste-renversee-par-un-bus-au-rond-point-de-l-europe
2. https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-cycliste-gravement-blessee-apres-avoir-ete-percutee-par-une-voiture-a-romans-1635512572
3. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/26281-synthese-2019.pdf
4. https://www.collectifpourromans.org/wp-content/uploads/2021/11/CR-rencontre-A-pinces-et-a-velos-27-05-21.pdf

#COUPDEGUEULE

CECI N'EST PAS UNE CHAUSSURE...

LES AMOUREUX·SES DE LA NATURE ONT CRU UN COURT INSTANT QUE LA MUNICIPALITÉ ALLAIT VÉGÉTALISER LA VILLE... QUE NENNI ! LES QUELQUES MÈTRES CARRÉS D'HERBE CONCÉDÉS AU BÉTON ONT SERVI À INSTALLER DEUX NOUVELLES CHAUSSURES GÉANTES !

#TRANSITIONÉCOLOGIQUE PAR COLINE

« Un monument est une œuvre érigée avec l'intention précise de maintenir à jamais présents dans la conscience des générations futures des événements et/ou des faits humains particuliers », Aloïs Riegl. Une œuvre d'art est la création d'un artiste. Ces chaussures ont été commandées à des ateliers de Besayes (produits en matériaux composites) et de Choisy-le-Roi (fournisseur d'Eurodisney).

NI MONUMENT, NI ŒUVRE D'ART, ALORS QUELLE INTENTION PRÊTER À CES INSTALLATIONS ?

Sans doute, la municipalité pense-t-elle accroître l'attractivité de la ville en surprenant le touriste et en lui rappelant que Romans est la ville de la chaussure. Mais pour les Romanais·es, ces chaussures géantes en plastique ne rendent pas hommage au savoir-faire artisanal des ouvrier·ères du cuir. Oubliant le glorieux passé ouvrier de la ville, Mme Thoraval a uniquement fait graver son nom dans le marbre... pardon, le plastique.

La Ville de Romans veut se donner des airs de parc d'attractions ciblant le tourisme avec musée, boutiques de luxe, cafés et restaurants au-delà du raisonnable. Ces chaussures, installées bien en évidence devant tous les axes de passage de la commune en sont un nouvel exemple.

RÉDUIRE LE BAZAR URBAIN

Dans son livre « Ceci n'est pas une tulipe. Art, luxe et enlaidissement des villes », Yves Michaud décrie le bouquet de tulipes gigantesque (12 m de haut et 30 tonnes quand même !) offert en 2016 par l'artiste Jeff Koons et « parachuté en plein Paris sans que personne n'ait rien demandé ». L'auteur propose un moratoire d'équipement et de décoration, dans le mouvement Slow City, pour réduire le « bazar urbain », en limitant, voire en enlevant du mobilier urbain qui sature l'espace public, gêne la circulation et agresse la vue. Il propose également que les centres ville soient laissés tranquilles pour mieux s'occuper des quartiers périphériques et banlieues laissées à l'abandon. Les aménagements devraient résulter de décisions prises par les habitant·es et pas « de manière arbitraire et impériale ».

Chaque chaussure coûte environ 30 000 euros, soit la diminution annuelle du budget des écoles ou 12 fois le budget annuel alloué à tou·tes les habitant·es des quartiers Nord de Romans pour entretenir les locaux de la MQColuche. Ces sommes auraient pu être consacrées plus utilement à la transition écologique, à la lutte contre la précarité ou à la justice sociale.

Les 400 Coups est édité par le Collectif Pour Romans Collectif Pour Romans, adresse administrative, 107 Av. Adolphe Figuet, 26100 ROMANS SUR ISERE
Directrice de la publication - Justine VIAL | Responsable de la rédaction - Bernard PIQUET | Maquette ALC et le groupe Communication du Collectif | ill. Page3 Moh
Imprimé par SAS Impressions Modernes, 22 rue Marc Seguin, 07500 Guilherand-Granges - Date de parution le 12 décembre 2021
« Dépôt légal » décembre 2021 | 2 € | ISSN 2779-444X | 1ère édition, tirée à 500 exemplaires sur papier recyclé | images : Freepik.com, Collectif Pour Romans & FUB

ISSN 2779-444X
9 772779 444002 04

LES

Citoyens

ÇA SERT A

RIEN

ALORS RENDONS LES

INCONTOURNABLES !

« Les citoyens, ça sert à rien » - Gilles Esparbet - Avec l'aimable autorisation de l'artiste - Affiche parue dans LES 400 COUPS ROMANAIS, N° 4 - Hiver 2021
www.collectifpourromans.org